

CONTRIBUTION DES FAMILLES

2023 / 2024

À L'INSCRIPTION : 140 € (restent dû et non remboursables en cas de désistement, quelle que soit la date de désistement)

CONTRIBUTION DES FAMILLES :

Frais de scolarité LT et LP	Frais d'inscription	Frais des graphistes LP
910 € En 10 mensualités de 91€, payables le 5 de chaque mois en espèces, par prélèvement automatique, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'OGEC St Vincent de Paul	140 €	130 € Hors éditions personnelles et d'examens

RESTAURATION :

Un service de restauration « Self » et « Cafétéria » est proposé avec deux modalités de fonctionnement :

-Engagement à l'année avec paiement mensuel forfaitaire sur la facture du lycée

-Fréquentation libre avec règlement à chaque passage en caisse selon la composition du plateau par carte magnétique approvisionnée au fur et à mesure par les familles

LA QUESTION FINANCIÈRE NE DOIT PAS ÊTRE UN OBSTACLE À L'INSCRIPTION D'UN ÉLÈVE.

LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ VOUDRONT BIEN S'ADRESSER AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT.